

Réunion du 5 janvier 2017

CD Pétanque 82

Membres présents : Mesdames Dany DEJARDIN, Myriam LANET, Carmen LAGARDE, Messieurs Jean-Michel BEUCHER, Franck CLEMENT, Alain GAZAGNES, Roger LEVACHER, Daniel MERCADIER, Philippe PY, Jean-Pierre RAULY, Laurent ROUGIER

Laurent ROUGIER souhaite la bienvenue à tous et présente également ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Il rappelle la totale confiance qu'il a en tous les membres du comité. Il a choisi de se lancer dans l'aventure de ce nouveau mandat avec cette équipe.

- **Validation du comité directeur** :

Secrétaire : Carmen LAGARDE

Trésorier : Alain GAZAGNES

- **Validation des commissions** :

Arbitrage :

Responsable : Roger LEVACHER

Membres : Patrick ALBANO, Noël BEDOS, André DEPASSE, Adrien DUCHENE, Salvatorica LE FLOCH, Jean-Pierre MURADOR, Serge RESSIJAC, Gérard TARTAGLIA

Compétitions :

Responsables : Philippe PY, Franck CLEMENT

Membres : Jean-Michel BEUCHER, Roger LEVACHER, Jean-Pierre RAULY

Discipline :

Responsable : Myriam LANET

Membres : Noël BEDOS, Anthony BIRBES, Alain GAZAGNES, Raymonde LE BRIS, Yannick VIDAL, Jean-Pierre RAULY (Rapporteur)

Féminines :

Responsable : Dany DEJARDIN

Membres : Patrick ALBANO, Patricia CARENOU, Jocelyne LACOMBE, Jacqueline LAFON, Carmen LAGARDE, Myriam LANET, Raymonde LE BRIS, Valérie PAOLETTI

Jeunes :

Responsable : Daniel MERCADIER

Membres : Christian COLMAGRO, Francis DEJARDIN, Philippe DELRIEU, Alain GAZAGNES, Nicole OLIVARES, David ROUGE

Commission Sport Adapté :

Responsable : Jean-Pierre RAULY

Membres : Jean-Michel BEUCHER, Dany DEJARDIN, Myriam LANET.

Propositions adoptées à l'unanimité

Laurent ROUGIER rappelle que si les responsables de commissions rencontrent des difficultés avec les missions confiées, ou qu'ils entendent de la part de licenciés remettre en cause leur légitimité, qu'ils n'hésitent pas en lui en faire part.

- **Commission Territoriale :**

Le Comité Départemental 82 sera représenté par Laurent ROUGIER, Carmen LAGARDE et Alain GAZAGNES pour la Commission Territoriale Midi-Pyrénées.

Pour ce qui est des commissions :

Laurent ROUGIER pour les statuts, Daniel MERCADIER pour l'ETR, Alain GAZAGNES pour les finances, Carmen LAGARDE pour les féminines, Philippe PY pour le provençal, Franck CLEMENT pour les compétitions, Roger LEVACHER pour l'arbitrage, Franck CLEMENT pour la discipline (à confirmer car nous avons déjà un représentant coopté pour notre département).

Tous ces membres sont convoqués pour le congrès de ligue qui aura lieu à Toulouse les 28 et 29 janvier.

Un cadeau de départ est prévu pour Alain GARCES qui n'aura plus de mandat à l'issue de ce congrès. Une proposition sera faite et à valider lors du congrès national de Caen par les 8 présidents de la Ligue.

Concernant le Comité Régional Occitanie Laurent ROUGIER et Carmen LAGARDE seront les représentants du CD 82.

Propositions adoptées à l'unanimité

- **Tenues du comité :**

Un débat est ouvert sur la question.

Franck CLEMENT n'est pas très favorable au costume classique. Une tenue plus sportive serait peut-être plus adaptée (notamment pour le provençal).

Philippe PY demande si le costume serait pour tous les membres ?

Réponse : tout le monde aura une tenue officielle.

JP RAULY suggère une tenue décontractée mais moderne avec polo par exemple au lieu de la chemise classique.

Il résulte de la discussion qu'un costume complet sera commandé pour le président car il a beaucoup de représentations officielles à assurer, et une tenue plus décontractée que le costume mais contemporaine, pour les autres membres masculins.

Pour les féminines, Carmen est chargée de faire des propositions.

- **Validation des zones et mode de qualification :**

Présentation des 4 zones, le découpage a été fait selon les intercommunalités. Le secteur de Montauban est un peu plus fourni que les 3 autres, mais le découpage est tout de même cohérent.

Un tableau avec le nombre d'équipes (basé sur les statistiques des participants de 2016) représentant chaque secteur par qualification est présenté. Le nombre de participants est à l'image du découpage, le secteur de Montauban étant légèrement surreprésenté.

Un long débat au sujet des villes limitrophes entre deux secteurs a lieu entre les membres. Cependant, il est décidé de ne pas changer ces villes de secteur, la règle de l'intercommunalité étant donc appliquée à la lettre.

Les secteurs sont nommés : Nord, Sud, Est, Ouest.

Deux représentants de secteurs seront nommés par les présidents de chaque secteur. Ils seront convoqués lors de certaines réunions du comité et seront les interlocuteurs privilégiés avec le comité. Par ailleurs, au moins une réunion sera organisée dans chaque secteur dans le courant de l'année.

Les qualifications seront donc découpées en 4 secteurs, hormis les féminines et le provençal mais ces qualifications pourront tout de même être délocalisées (c'est à dire organisées par un club sur ses propres terrains ou au Cours Foucault pour les clubs de Montauban).

Une longue discussion est ouverte sur le découpage en secteur pour les qualifications vétérans. Un vote vient clore ce débat : 3 votes contre et 8 votes pour, les qualifications vétérans seront donc aussi découpées en 4 secteurs.

Chaque licencié devra donc participer à la qualification dans le secteur qui correspond à son club, et non à son lieu de résidence. Aucune dérogation possible.

La décision de confier les qualifications du samedi aux clubs est donc validée à l'unanimité.

Concernant les phases finales, elles auront lieu le dimanche au boulodrome, à Montauban, et regrouperont tous les secteurs.

La présentation de ces secteurs et de ce nouveau mode de qualification sera faite en réunion des présidents le 7 janvier prochain. Le dossier de candidature pour l'organisation des qualifications leur sera également présenté.

Un délégué du CD sera présent sur chaque secteur. C'est lui (ou elle) qui sera chargé(e) de superviser le graphique, si le club a un graphiqueur, et d'emmener sur place tous les documents nécessaires (fiches de jeu, affichages...).

Le nombre d'équipe à qualifier par secteur sera calculé en fonction du nombre d'inscrits par secteur et sera connu dès le soir du tirage et sera communiqué à tous les participants en même temps que le tirage des poules.

Un bilan sera effectué à la fin de cette saison et des modifications seront apportées en tant que de besoin.

Le Marathon de Montauban étant prévu les 25 et 26 mars, il faudra se faire confirmer le parcours définitif par la municipalité avant de confier la qualification prévue à cette date à un club de Montauban qui souhaiterait l'organiser au Cours Foucault.

- **Gestion du boulodrome :**

A partir du 1^{er} janvier 2017 le comité départemental est censé être le gérant de cette structure qui réouvrira officiellement ses portes le 16 janvier 2017 pour ce qui est de la partie buvette/graphique/toilettes.

En collaboration avec la Mairie de Montauban, il a été établi une «convention d'occupation temporaire du domaine public» (convention du droit domanial), qui précisera l'entretien, la gestion le paiement de la location de ces installations. Cette convention sera signée pour 4 ans et sera résiliable à tout moment par les deux parties. Le comité devra payer un loyer annuel à la mairie de 900 euros par trimestre (eau et électricité comprises). C'est bien en deçà du coût réel annuel qui avoisinerait 4000 € pour l'électricité et 4000 € par le nettoyage. Un loyer sera également demandé au comité de lyonnaise.

Un règlement intérieur sera établi également par la Mairie de Montauban, il prévoira notamment les horaires d'ouverture et de fermeture (18h) et la gestion des clés. Au-delà de 18h, si des clubs veulent utiliser le boulodrome, il faudra qu'ils signent un contrat de location individuelle. Il en sera de même pour les entreprises ou les particuliers. De nouveaux affichages sont également prévus. Toutes les serrures seront également remplacées par des modèles qui ne permettront plus de reproduire les clés sans autorisation.

Le comité étant chargé d'équiper la buvette, tous les clubs même ceux de Montauban devront s'acquitter d'une location s'ils veulent s'en servir. Il sera interdit d'improviser une buvette à l'intérieur du boulodrome pour éviter de payer la location des installations prévue pour cela. L'utilisation des terrains et du graphique reste gratuite.

La salle de réunion mutualisée sera meublée par la municipalité, et son utilisation sera gratuite.

Pour cette année, il sera demandé 50€/mois au club de l'ASM pour ses concours à la mêlée et 25€ pour la lyonnaise.

Daniel MERCADIER demande pourquoi ce n'est pas un club de Montauban qui s'occupe de la gestion du boulodrome ?

Réponse: aucun club de Montauban ne veut s'engager dans la gestion du boulodrome. Pour les concours officiels, il n'y aura pas de différence entre les clubs de Montauban et les autres, un contrat de location sera établi au même titre. Pour les clubs de pétanque il sera établi un tarif au weekend end, pour les autres un tarif par jour.

Franck CLEMENT demande qui s'occupera du nettoyage ?

Réponse : la Mairie souhaiterait que ce soit une entreprise extérieure qui s'en occupe. Nous allons demander des devis pour le nettoyage des bureaux et des toilettes du boulodrome quand il sera occupé par des manifestations officielles. Au niveau journalier, pour ce qui est des sanitaires, c'est l'ASM qui s'en occupe jusqu'à la fin du mois de mars.

Pour l'instant le boulodrome est fermé le week-end s'il n'y a pas de concours officiel. Il est néanmoins ouvert à la location si un club ou même un particulier souhaite en disposer. Il faudra néanmoins qu'il s'engage à signer un contrat, paie la location, fournisse une attestation d'assurance et paie la caution pour les clés.

Une réunion avec les clubs de Montauban est prévue afin de préciser toutes les modalités.

Les travaux au boulodrome ne sont pas encore achevés, il manque encore quelques réglages au niveau de l'éclairage, le bardage, le chauffage au niveau de la buvette, si l'architecte et les conditions de sécurité le permettent.

- **Questions diverses :**

JP RAULY représentera le président du CD pour Congrès du sport adapté

Philippe PY informe qu'il a pu positionner les dates des CDCS, CDCV, CDCJP CDF et Coupe de l'amitié, elles seront annoncées lors de la réunion des présidents du 7 janvier.

Dany DEJARDIN rencontre des difficultés pour caler les dates pour le CDCF, elle regrette de ne pas avoir pu les poser avant que les sociétés ne positionnent leurs concours. Il reste très peu de week-end de libres.

La secrétaire

Carmen LAGARDE

Le Président

Laurent ROUGIER